

Une grande nouvelle pour tous les Chevannais !

INFORMATION MINUTE DU MAIRE

Le terrain de la DGAC

sera uniquement dévolu à l'agriculture !

Madame, Monsieur,

Lors de la cérémonie traditionnelle des vœux de la Municipalité, j'ai annoncé cette excellente nouvelle que m'a transmise personnellement le 17 janvier dernier Madame Josiane CHEVALIER, Préfète de l'Essonne, sur le devenir du terrain de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).

En substance, le projet de reconversion agricole* portant sur l'installation d'un élevage caprin, d'un élevage ovin, d'un élevage/pension canine et de maraîchage, a été validé par Madame la Préfète. Durant cet entretien, elle a ajouté que compte tenu de cette reconversion qui mettra en avant les « circuits courts », **Chevannes ne recevra pas les Gens du Voyage** comme cela avait été envisagé en 2013.

Ce projet que nous portons ensemble depuis 3 ans a été soutenu par notre Député, Monsieur Franck MARLIN, les deux Sénateurs, Messieurs Vincent DELAHAYE et Serge DASSAULT, le Président du PNR, Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, le Président de la CCVE, Monsieur Patrick IMBERT ainsi que tous les Maires de la CCVE et bien sûr, par VOUS, CHEVANNAIS, par le Conseil Municipal et par l'association municipale ADAC91.

Le dossier constitué par nos soins a démontré sa crédibilité ce qui lui a valu d'être lu, commenté et sérieusement étudié par tous les services de l'Etat. L'écoute attentive par Madame la Préfète lors de sa visite à Chevannes au moment des inondations est digne d'être saluée, elle manifeste combien celle-ci s'est investie et s'investit toujours dans les dossiers du Département de l'Essonne.

Une grande aire de 5 hectares n'était pas dans sa vision ; néanmoins, le grand Sud Essonne devra prendre rapidement les dispositions adaptées pour dégager 4 petites surfaces chacune, capables d'accueillir une quarantaine de caravanes. L'utilisation de ces aires devra être convenue entre le Département et les Communautés de Communes concernées.

A ce jour, il convient que la DGAC transfère le terrain à France-Domaine pour sa vente après la levée du contentieux qui oppose l'Etat (DGAC) et la société qui a déposé des déchets sur le terrain pour la piste de 4x4. Rappelons que ce terrain est censé être remis en son état initial par ceux qui en ont disposé pendant plusieurs années.

Je remercie très sincèrement tous les acteurs de mon équipe, grâce à leur labeur incessant depuis 3 ans ; ils ont permis ce dénouement favorable pour notre Commune laquelle, maintenant, mettra tout en œuvre pour réussir l'installation du projet agricole indispensable pour notre économie locale, pour l'environnement et pour notre qualité de vie.

Bien à vous

Jacques Joffroy
Maire



- (*) Pension canine : Madame Lydia Buttafarro (3 ha chiens et chats –refuges – chiens de gardiennage)
Eleveur de chèvres : Aurélie Meunier (19 ha avec salle de traite – logement, vente de lait et fromages)
Maraîchage Bio : Murielle Le Bihan (2 ha avec construction et hangar)
Eleveur ovin (agneaux) : Hervé Le Marchand (50 à 70 ha)
Association "Les Champs du possible"